

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JMB

N° 2026 - 115

OBJET

REGIE RESTAURATION-
HEBERGEMENT :
TARIFS ETE 2026

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 13

Votes pour : 13 + 2 procurations

Affiché à la porte de la mairie le 22
mai 2026 selon le relevé de
décisions

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Lary Soulan, sous la présidence de **madame Ombeline Perez, maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 13 mai 2026

Présents : MM. Ombeline Perez, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Marie-Hélène Lacaze, Nicolas Herqué, Thierry Dupont, Yorick Sohm, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade

Procuration de madame Edwige Mieyan à madame Sabrina Pons

Procuration de monsieur Yves Florence à madame Ombeline Perez

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 13 et pouvant valablement délibérer, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. **Madame Alexia Pons** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le conseil municipal a débuté à vingt heures et trente minutes.

Rapporteur : Ombeline Perez, maire.

Madame le maire indique que les tarifs de la régie municipale restauration hébergement doivent faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Pour la saison 2026, les tarifs proposés sont les suivants :

1/ Hébergement :

Hébergement	
<u>Nuitée</u>	
Adultes	43 €
Enfants -12 Ans	30 €
<u>Demi-pension</u>	
Adultes	68 €
Enfants -12 Ans	40 €
<u>Repas du soir</u>	
Adultes	28 €
Enfants -12 Ans	18 €
<u>Petit-déjeuner</u>	
Adultes	15 €
Enfants -12 Ans	10 €
<u>Pique nique</u>	
Adultes	15 €
Enfants -12 Ans	10 €
Location draps	10 €
Location draps + serviettes	15 €
Location serviettes	5 €

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20260518-DEL-2026-115-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026

2/ Restauration :

Restauration Hospice Rioumajou	
Entrée	
Salade Caesar	18 €
Salade de chèvre	16 €
Salade végétarienne	15 €
Tomates mozarella basilic	9 €
Planche à partager	19 €
Entrée entre 9 € et 15 €	
Plats	
Entrecôte grillée 280 g	28 €
Côte de bœuf	62 €
Magret de canard	29 €
Confit de canard	19 €
Plats entre 20 € et 35 €	
Plats entre 35 € et 55 €	
Fromage	
Assortiment de fromages	19 €
Assiette de fromage	9 €
Desserts	
Gaufre sucre	4 €
Gaufre Nutella	5 €
Gaufre Nutella chantilly	6,50 €
Tiramisu	9 €
Tarte citron	9 €
Tarte myrtilles	9 €
Dessert du jour	9 €
Menu	
Menu enfants	15 €
Menu A	30 €
Menu B	35 €
Menu C	40 €
Suggestion 1	25 €
Suggestion 2	28 €
Privatisation hébergement	1 250 €
Menu groupe de 10 personnes (prix par personne)	30 €

Vins	
Blancs	
Chardonnay de l'Ardèche	29 €
Vins entre 20€ et 40€	
Vins entre 40€ et 60€	
Vins entre 60€ et 80€	
Vins entre 80€ et 100€	
Rouges	
Blason de Sérème	29 €
Château Bouscassé	39 €
Château Bouscassé vieilles vignes	55 €
Vins entre 20 € et 40 €	
Vins entre 40 € et 60 €	
Vins entre 60 € et 80 €	
Vins entre 80 € et 100 €	
Rosés	
Vins entre 20 € et 40 €	
Vins entre 40 € et 60 €	
Vins entre 60 € et 80 €	
Vins entre 80 € et 100 €	

Boissons	
Sans alcool	
Coca 33 cl	4 €
Orangina 33 cl	4 €
Fuzetea 33 cl	4 €
Schweppes agrumes	4 €
Oasis 33 cl	4 €
Ogeu 33 cl	4 €
Eau plate 50 cl	2,50 €
Sirop de grenadine	3,00 €
Sirop de fraise	3,00 €
Sirop de citron	3,00 €
Sirop de menthe	3,00 €
Jus de pomme	4 €
Jus d'orange	4 €
Jus d'abricot	4 €
Eau plate 75 cl	6,50 €
Eau gazeuse 75 cl	6,50 €
Bière pression	
Bière pression 25 cl	4,50 €
Bière pression 50 cl	8,00 €
Monaco	4,50 €
Panaché	4,50 €
Bière bouteille	
Sarriat blanche 33 cl	6,50 €
Sarriat ambrée 33 cl	6,50 €
Sarriat myrtille bio 33 cl	7 €
Alcool	
Kir pêche	5 €
Kir myrtille	5 €
Ricard	4 €
Martini blanc, rouge	5 €
Gin	8 €
Bailey's	6 €
Cognac	6 €
Armagnac	6 €
Les liqueurs	
La menteuse	7 €
La pulpeuse	7 €
La croqueuse	7 €
Génépi	7 €

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20260518-DEL-2026-115-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026

Boissons chaudes	
Café	2 €
Chocolat	4 €
Thé	4 €
Capuccino	5 €
Chocolat viennois	6 €

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire.

Le municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Oui l'exposé de madame le maire,
Après en avoir délibéré,

Décide :

➤ d'approuver les tarifs de la régie restauration-hébergement pour la saison 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Lary-Soulan, le 18 mai 2026



Le maire,


Ombelline Perez